

Panorama de Mayotte

CARACTERISTIQUES STRUCTURELLES

Données de cadrage

Capitale	Mamoudzou
Superficie	375 km ²
Situation géographique	Océan Indien: Réunion à 1 500 km, Madagascar à 250 km
Langues parlées	le français, le shimaoré et le malgache
Monnaie	Euro
Statut	Collectivité départementale - département au printemps 2011
Représentation nationale	1 député, 2 sénateurs, 1 représentant au CESE
Représentation de l'Etat à Mayotte	Préfet

Repères historiques : une marche progressive vers la départementalisation

A l'entrée Nord du canal du Mozambique, Mayotte est depuis des siècles un carrefour d'échanges maritimes entre l'Europe et l'océan Indien.

L'origine du peuplement de Mayotte est encore mal connue. Les premiers peuplements seraient intervenus au 8^e siècle. Il s'agirait de civilisations à la fois bantoue venue de la côte est-africaine et austronésienne (ou proto-malgache) venue d'Indonésie. Au IX^e siècle, l'arrivée dans l'archipel des Comores de marchands arabo-persans, venus de la péninsule arabique et de la région de Chiraz, va conduire à un bouleversement de l'organisation sociale : le système tribal et matrilineaire hérité des origines africaines laisse place à une organisation de la société reposant sur le sultanat et sur les principes de l'Islam.

L'histoire de Mayotte française a débuté au 19^e siècle. Le 25 avril 1841, Andriantsouli, dernier sultan de Mayotte, cède l'île au commandant Passot. Mayotte, connue des Européens depuis le 16^e siècle, notamment des Portugais qui s'en servaient comme port d'escale dans leur quête de nouvelles routes vers les Indes, ne va présenter un intérêt pour les Français qu'à la suite de leur perte d'influence sur l'île de France (actuellement île Maurice), en 1814. La prise de possession officielle de Mayotte par les Français se fera en juin 1843, avec la ratification du Traité de cession de Mayotte. Cette dernière est alors érigée en colonie française. De 1880 à 1912, la France établit son protectorat sur les autres îles de l'archipel des Comores, devenues par la suite Territoire d'Outre-mer en 1946.

A l'inverse des autres îles de l'archipel des Comores qui ont réclamé leur indépendance dès les années 1950, **Mayotte a affirmé à de nombreuses reprises son attachement à la France.** En 1974, à la veille de l'indépendance des Comores (obtenue en 1975), la population mahoraise refuse le détachement de la métropole à plus de 60 %. Elle confirmera ce choix deux ans plus tard, à l'occasion du référendum d'autodétermination de 1976, en approuvant à 99,4 % son maintien au sein de la République française en tant que Territoire d'Outre-mer.

En 2001, Mayotte devient Collectivité départementale et, le 29 mars 2009, la population s'est exprimée à 95,2 % en faveur de la transformation de Mayotte en Département et Région d'Outre-mer (DROM). **A compter de 2011, la Collectivité départementale de Mayotte prendra le nom de "Département de Mayotte"** et exercera les compétences dévolues aux départements d'Outre-mer et aux régions d'Outre-mer.

Les changements entraînés par la départementalisation

Le Pacte pour la départementalisation de janvier 2009 prévoit une « évolution progressive et adaptée » vers le statut de département. Outre la révision de l'état civil et la réforme de la justice, cette évolution institutionnelle est accompagnée d'un alignement progressif du SMIG et des prestations sociales sur les niveaux hexagonaux, d'une réforme de la fiscalité et de la création d'un fonds de développement économique qui remplacera l'actuel fonds de développement économique, social et culturel.

Au niveau communautaire, à l'issue du processus de départementalisation, la France devrait demander à l'Union européenne la transformation de Mayotte, qui fait actuellement partie des PTOM (Pays et territoires d'outre-mer), en région ultrapériphérique. En effet, sa transformation en DROM n'entraînera pas automatiquement l'accession au statut de RUP (Région ultrapériphérique), qui nécessite une décision à l'unanimité des 27 membres. Ce statut lui permettrait de bénéficier des fonds structurels européens.

DEMOGRAPHIE

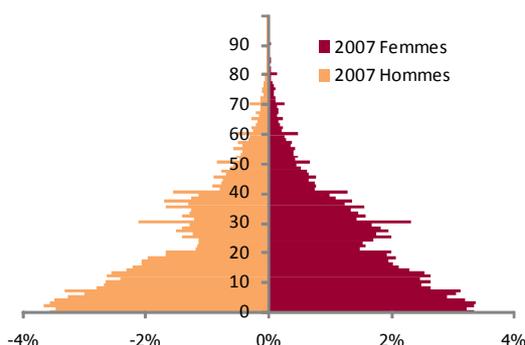
Une transition démographique en cours

Indicateurs démographiques

Population en juillet 2007	186 452
Part des moins de 15 ans (%)	44,2
Part des 15-64 ans (%)	53,4
(%)	2,4
Densité de population en 2007 (hab./km ²)	511
Taux annuel moyen de variation de la population 2002-2007 (%)	3,1
Taux de natalité - pour 1 000 hab. - 2007	41,2
Taux de mortalité - pour 1 000 hab. - 2007	3,1
Nombre d'enfants par femme - 2007	5,0
Espérance de vie à la naissance H/F - 2004	72/76

Source : INSEE

Pyramide des âges de la population de Mayotte



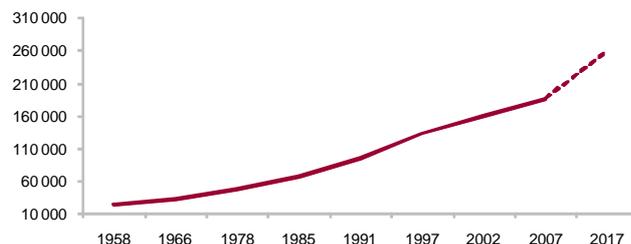
Source : INSEE

La population a été multipliée par quatre en moins de trente ans. Ce fort accroissement, qui s'explique à la fois par une natalité très élevée et par l'immigration, se modère depuis 1997 mais reste supérieur à celui de La Réunion et à celui des Comores. Ce mouvement s'explique par un fort excédent naturel, alors que le solde migratoire, auparavant important, est devenu négatif sur la période 2002-2007.

La densité de population est, après celle de Maurice, la plus forte de toute la région.

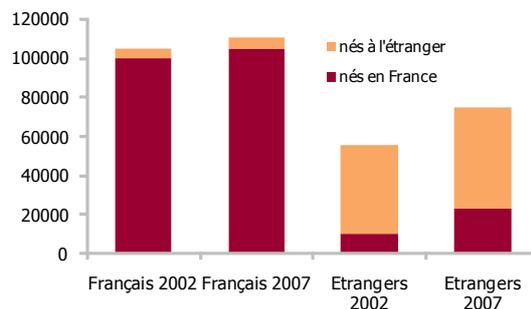
La part de la population de nationalité étrangère atteint 40,7% en juillet 2007, dont près d'un tiers sont nés à Mayotte.

Evolution de la population de Mayotte



Source : INSEE

Population selon la nationalité et le lieu de naissance



Source : INSEE

PANORAMA DE L'ECONOMIE

Données générales

Principaux indicateurs économiques

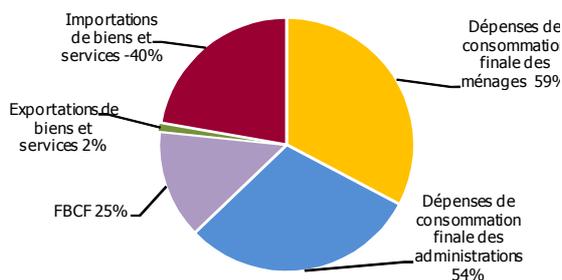
PIB en millions d'euros (2005)	910
Taux de croissance du PIB en valeur - moyenne 2001-2005	10
PIB/habitant en euros	5 200
Taux d'inflation (au 31 décembre 2009 en glissement annuel) %	1,0
Total des importations (en millions d'euros)	428
Total des exportations (en millions d'euros)	5,1
Taux de couverture (%)	1,2
Part du secteur public dans le PIB (2005) %	49

Sources : INSEE, Direction Régionale des Douanes de Mayotte

En 2005, le produit intérieur brut s'élève à 910 millions d'euros. Il a progressé en moyenne de 10 % par an entre 2001 et 2005. Le secteur institutionnel des administrations publiques est le principal contributeur à la création de richesse à Mayotte, sa valeur ajoutée représente près de la moitié du PIB en 2005. La consommation reste le moteur de l'économie mahoraise.

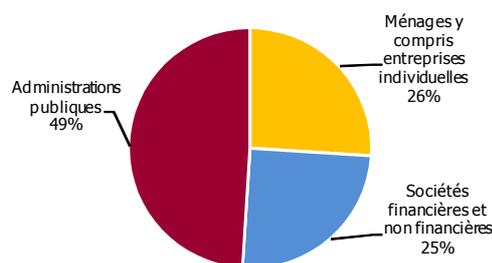
Malgré une augmentation très dynamique sur la période 2001 - 2005, le PIB par habitant reste 5 fois inférieur à celui de la France entière. Il représente moins du quart du PIB moyen européen, mais huit fois plus que celui des Comores.

Répartition du PIB de Mayotte par emploi final



Source : INSEE

Répartition du PIB de Mayotte par secteur institutionnel



Source : INSEE

Commerce extérieur : Une balance commerciale structurellement déficitaire

Les principaux produits importés en 2009 (en milliers d'euros)

Produits alimentaires	84 541
Machines et appareils	75 458
Matériel de transport	67 207
Produits chimiques	31 467

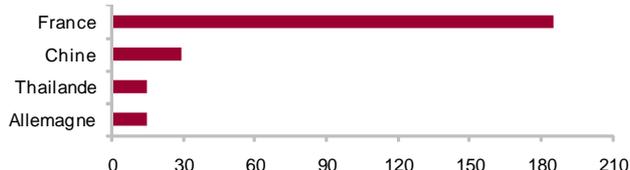
Les principaux produits exportés en 2009 (en milliers d'euros)

Poissons aquacoles	577
Ylang-ylang	156

Source : INSEE

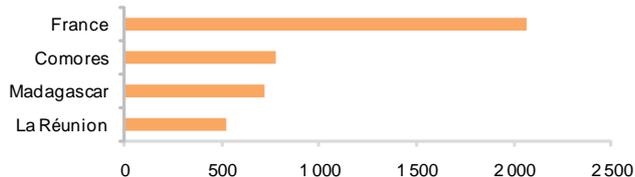
Les échanges commerciaux entre Mayotte et l'extérieur sont caractérisés par une très forte prédominance des importations. Le déficit structurel de la balance commerciale s'accroît d'année en année, en raison de la hausse continue des importations, liée aux besoins d'équipement accrus et à la hausse du niveau de vie des ménages. La France métropolitaine est le principal partenaire et les échanges régionaux sont marginaux.

Les quatre premiers fournisseurs en 2009 (en millions d'euros)



Source : INSEE

Les quatre premiers clients en 2009 (en milliers d'euros)



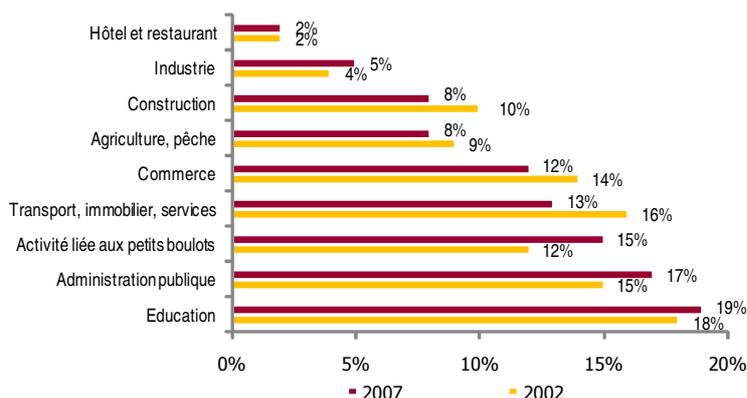
Source : INSEE

Travail-Emploi : d'une société agricole vers une société de services

Mayotte compte en 2007 51 524 actifs, soit 28 % de la population totale, dont 37 910 ont un emploi. Le secteur public est le premier employeur de l'île, même si le secteur privé est en pleine expansion. Le tertiaire est le secteur qui a le plus progressé. La part des salariés (66 %) a plus que doublé depuis 1978 mais reste inférieure à ce qu'on observe en France métropolitaine.

Le taux de chômage au sens du recensement a connu une forte baisse sur la période récente, passant de 29 % en 2002 à 26 % en 2007, en raison du développement économique rapide. Le chômage à Mayotte est essentiellement dû à l'inadéquation entre l'offre et la demande d'emploi. Le chiffre des demandeurs d'emploi est un indicateur peu pertinent pour estimer le chômage du fait d'incitations financières encore faibles pour s'inscrire à Pôle emploi et d'un recours encore répandu au travail informel.

Répartition des emplois par secteur d'activité



Source : INSEE

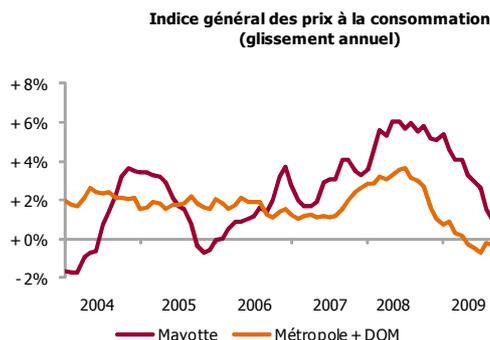
Répartition des emplois public-privé (2007)

Salariés privés	29%
Salariés Etat	27%
Salariés collectivité	10%
Autres	34%

Source : INSEE

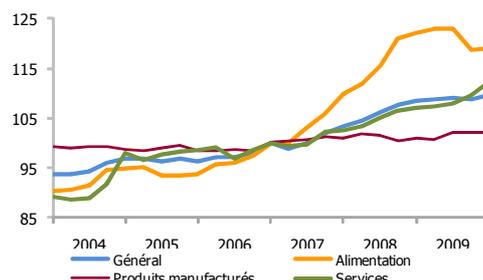
Indice des prix : une inflation maîtrisée

Après plus de trois ans de hausse bien supérieure à celle de la France entière, l'évolution des prix à Mayotte a retrouvé en 2009 le rythme national : en glissement annuel, elle ne s'établit plus qu'à 1 %, en inflexion sensible par rapport à 2008 (+5,1 %).



Source : INSEE

Évolution des indices des prix des principaux groupes de produits



Source : INSEE

Un tissu économique restreint dominé par le tertiaire et tourné vers le marché intérieur

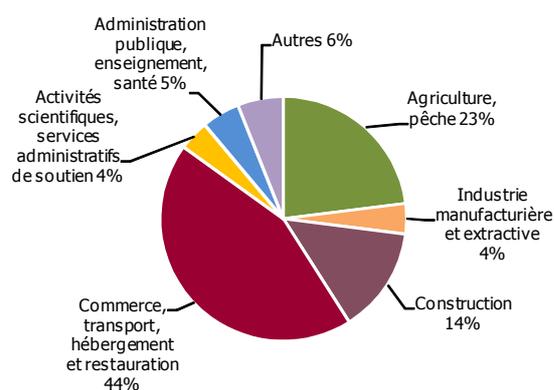
Le tissu économique mahorais est en grande partie constitué de très petites unités. Les secteurs du commerce, des transports et des services aux particuliers concentrent 58 % de la valeur ajoutée.

Le secteur marchand n'emploie qu'un tiers des salariés et Mayotte est une économie dominée par le secteur tertiaire : les services marchands sont en pleine expansion, notamment le commerce et la grande distribution.

L'agriculture et la pêche concentrent 23 % des entreprises mais les exportations, composées exclusivement de cultures traditionnelles (essence d'ylang-ylang, vanille) et de poissons d'élevage, sont sur une tendance baissière depuis plusieurs années. Le secteur du BTP est un des moteurs de l'économie mahoraise mais le secteur industriel est très réduit.

Le secteur touristique reste embryonnaire, en dépit de l'attrait que représente le patrimoine naturel de l'île.

Répartition des entreprises par secteur d'activité en 2008



Sources : INSEE, SIRENE

LE FINANCEMENT DE L'ECONOMIE

Données générales

Les principaux établissements bancaires installés localement sont au nombre de cinq : trois banques commerciales (BFCOI, BR et Banque postale) et deux banques mutualistes ou coopératives (BRED-BP, CRCA). A ceux-ci s'ajoute une société financière, la SOREFI. De nombreux établissements non installés sur le territoire interviennent par ailleurs, depuis La Réunion ou la France métropolitaine, notamment. Malgré une période de conflits sociaux qui ont touché plusieurs établissements, l'année 2009 s'achève sur un constat de maintien de la croissance des actifs et passifs financiers recensés sur la place mahoraise.

Après plusieurs années de forte hausse, le volume des crédits octroyés à Mayotte affiche en 2009 une progression nettement plus contenue, la décélération ayant été observée dès le dernier trimestre 2008 : seul le financement de l'habitat des ménages et des investissements des entreprises échappe à l'essoufflement des crédits octroyés. Les émissions nettes de billets et pièces ont, pour leur part, continué de croître à un rythme soutenu (+14 % en 2009, après +17 % en 2008), attestant d'une économie toujours plus monétisée (la monnaie fiduciaire est le premier moyen de paiement sur l'île).

Principaux indicateurs financiers	2008	2009	Principaux indicateurs financiers (en millions d'euros)	2008	2009
Nombre de guichets bancaires	27	25	Crédits octroyés aux entreprises	279,2	269,3
Nombre de distributeurs et guichets automatiques	47	46	Crédits octroyés aux ménages	215,2	224,7
Nombre de comptes ordinaires créditeurs	52 525	51 174	Crédits octroyés aux collectivités locales	142	156,89
Nombre de comptes d'épargne à régime spécial	39 391	45 237	Autres crédits	41	76,2
Nombre de comptes créditeurs à terme	554	297	Billets émis	360,1	386,6
Nombre total de comptes	92 472	96 709	Billets retirés	302,7	321,7
Taux de bancarisation	48,1%	48,8%			

Source : IEDOM

La Commission de surendettement de Mayotte, mise en place en avril 2007, est composée du Préfet, du Trésorier-payeur général, du Directeur des Services fiscaux, de la BRED (en tant que représentant des établissements de crédit), du représentant de l'Association des Consommateurs mahorais et de l'IEDOM. Le dispositif traite des situations de surendettement des personnes physiques. A ce jour, 20 dossiers de surendettement ont été traités auprès du Secrétariat de la Commission de surendettement, dont quatre en 2010.

Directeur de la publication : Y. BARROUX – Responsable de rédaction : V.-R. NUGENT – Rédaction : A. ISSOUF

Editeur et imprimeur : IEDOM

Achevé d'imprimer le 23 juillet 2010 – Dépôt légal : juillet 2010 – ISSN 1952-9619